

8 Mai 1945



Le choix du 8 mai pour célébrer la fin des combats de la Seconde Guerre mondiale n'était pas une évidence. Le 8 mai, les Français commémorent la fin des combats en Europe contre l'Allemagne nazie. Bizarrement, ils sont les seuls, avec la République tchèque et la Slovaquie, à avoir considéré cette date comme symbolique et à en avoir fait un jour férié.

1. Le lendemain de la capitulation allemande

Le 8 mai 1945 est le jour où cessent les combats de la Seconde Guerre mondiale en Europe, au lendemain de la capitulation allemande. Celle-ci intervient dans la nuit du 6 au 7 mai.

L'Allemagne nazie a perdu sa tête quelques jours plus tôt : le 30 avril, Adolf Hitler s'est suicidé dans son bunker, à Berlin. A partir de l'automne 1942, les Alliés avaient pris l'avantage sur l'Allemagne et depuis février 1945, le pays était envahi à la fois par l'Est et par l'Ouest. L'acte de capitulation fixe la cessation des hostilités au 8 mai à 23h01.

La Seconde Guerre mondiale ne se termine réellement que quatre mois plus tard, avec la capitulation du Japon le 2 septembre 1945. Elle a coûté la vie à 40 à 50 millions de personnes.

2. Une spécificité française

La décision des Français de retenir le 8 mai comme jour de commémoration est atypique.

Les Russes célèbrent la capitulation de l'Allemagne nazie et la fin des combats le 9 mai. En effet, les Allemands ont capitulé une seconde fois le 9 mai, au quartier général des forces soviétiques à Berlin, la fin des combats a eu lieu le 9 mai et non le 8, à l'heure de Moscou.

3. Un jour férié qui a fait débat

A la demande des anciens déportés et résistants, une nouvelle loi est votée en 1953, qui fait du 8 mai le jour fixe de la commémoration et un jour férié... mais seulement pour quelques années, car on revient à une date variable (le deuxième dimanche de mai) dès 1959. En 1968, nouveau changement : la commémoration est à nouveau fixée au 8 mai, mais ce jour reste travaillé.

François Mitterrand fait en 1981 du 8 mai un jour férié. Depuis cette date, la commémoration revêt à nouveau un caractère officiel à l'échelle nationale. Son rituel est en grande partie emprunté à celui du 11 novembre : le président passe en revue les troupes sur la place de l'Étoile, dépose une gerbe, ravive la flamme du tombeau du soldat inconnu.